



Gouverner par la distance : retrait de l'État social et inégalités d'accès au RSA des classes populaires rurales

Clara Deville

► To cite this version:

Clara Deville. Gouverner par la distance : retrait de l'État social et inégalités d'accès au RSA des classes populaires rurales. CIST2020 - Population, temps, territoires, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2020, Paris-Aubervilliers, France. pp.431-435. hal-03114094

HAL Id: hal-03114094

<https://hal.science/hal-03114094>

Submitted on 18 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AUTEURE
Clara DEVILLE

Gouverner par la distance : retrait de l'État social et inégalités d'accès au RSA des classes populaires rurales

RÉSUMÉ

Cette communication propose une analyse située à l'intersection des politiques de réformes territoriales et des trajectoires d'accès aux droits sociaux. Reposant sur des résultats issus d'une recherche doctorale, je montre que les politiques d'implantations des guichets complexifient l'accès au revenu de solidarité active (RSA) pour les fractions les plus précarisées des classes populaires rurales. Les réformes de retrait des institutions de l'État social accroissent la distance géographique qui sépare les plus précarisés des points d'accès aux droits. Cette distance se double de l'augmentation des difficultés à la franchir et de l'intensification de son poids symbolique à mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale. En me basant sur des outils théoriques et méthodologiques croisant sociologie des classes sociales et géographie sociale, je peux ainsi montrer que l'espace est une variable active dans la formation des inégalités d'accès aux droits.

MOTS CLÉS

sociologie critique de l'espace, territoire administratif, mobilités des classes populaires

ABSTRACT

This communication proposes an analysis situated at the intersection of territorial reform policies and trajectories of access to social rights. Based on the results of a doctoral research, I demonstrate that the policies of guichets implantation complicate the access to the social minima for the most precarious fractions of the rural working classes. Reforms to remove institutions of the social state increase the geographical distance that separates the most precarious sections of the rural working classes from the points of access to benefits. This distance is reinforced by the increasing difficulties in overcoming it and the intensification of its symbolic weight as we move down the social hierarchy. Based on theoretical and methodological tools combining sociology of social classes and social geography, I can show that space is an active variable in the formation of inequalities in access to rights.

KEYWORDS

Critical Sociology of Space, Administrative territory, Working-class mobility

Cette proposition de communication est issue de mes travaux de thèse portant sur les difficultés d'accès au minimum social que rencontrent les classes populaires habitants en milieu rural. Les matériaux récoltés proviennent d'une monographie réalisée dans un territoire viticole (le Libournais, en Gironde). J'y ai enquêté auprès des diverses institutions en charge de la mise en œuvre du RSA afin de saisir les logiques des réformes d'implantation territoriales de guichets, analysant ainsi les dynamiques de retrait de l'État social des espaces ruraux. J'ai également suivi des demandeurs du minimum social tout au long de leurs parcours administratifs, ce qui a mis en évidence les différentes barrières qui les éloignent de l'obtention de leurs droits. Ces données qualitatives sont complétées par la réalisation de statistiques localisées, mettant en lumière les principes de différenciation de l'espace rural étudié. Enfin, les analyses proposées reposent sur l'exploitation de méthodes cartographiques, portant à la fois sur le territoire des administrations et sur l'espace vécu des demandeurs du RSA (cartes mentales).

Plusieurs résultats de cette enquête seront abordés. Tout d'abord, j'évoquerai la construction du territoire administratif, revenant alors sur les logiques d'utilisation des cartes administratives comme instrument de gouvernement des pauvres (Le Bourhis, 2007). Ensuite, je parlerai de l'une des barrières éloignant les classes populaires de l'accès au RSA : les points d'accès se recentrant dans le pôle urbain du territoire étudié, la capacité à se « rendre en ville » devient un facteur de différenciation entre les demandeurs. La maîtrise des distances, comprises dans leur sens à la fois géographiques et symboliques, devient ainsi une condition

de l'accès aux droits. Elle est socialement répartie en fonction des trajectoires sociales et résidentielles des demandeurs de RSA.

1. GOUVERNER PAR L'ESPACE

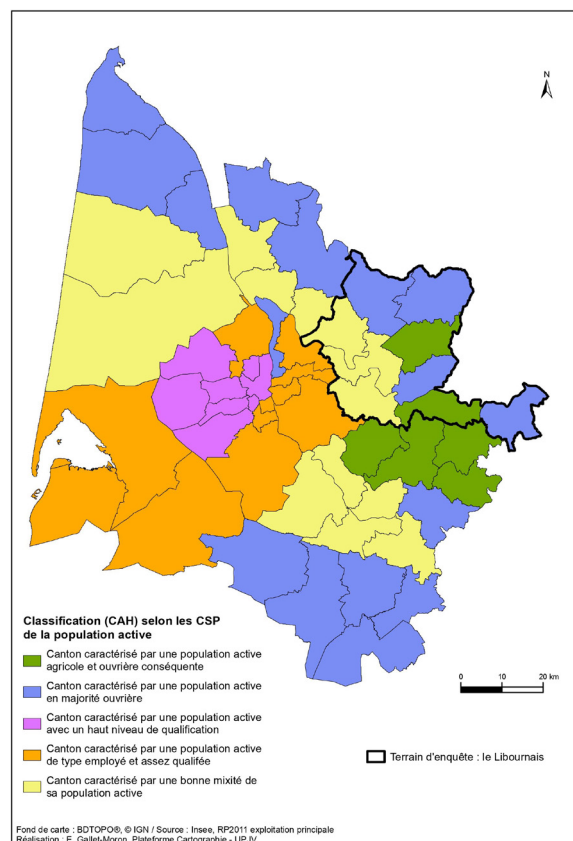
Les logiques d'implantation des guichets de l'État social ont connu des transformations importantes depuis les années 1990, semblables en cela à ce qui est observé dans d'autres secteurs d'action publique (Barrault-Stella, 2016). L'étude menée permet de comprendre que les dimensions spatiales sont utilisées par les administrations du social comme une technique de gouvernement, leur permettant de résoudre les tensions entre les objectifs de réduction des coûts de fonctionnement d'une part et l'augmentation et la diversification des publics se présentant aux guichets d'autre part.

Les administrations organisent l'implantation territoriale de leurs agences sous l'impulsion d'une double dynamique de recentrement urbain (que j'appellerai « force centripète ») et de développement de l'e-administration (que j'appellerai « force centrifuge »). Ces deux « technologies de la distance » (Lussault, 2007) ont réformé le territoire administratif, se traduisant par la fermeture des agences situées dans les cantons les plus éloignés du centre urbain du territoire, et par le déploiement d'outils numérique. Elles réforment le « modèle territorial » des administrations (*ibid.*), c'est-à-dire leur mode de relation au territoire sur lequel elles s'implantent. Schématiquement, ce dernier passe de la proximité, dans lequel l'enjeu est d'aller vers les administrés et donc de déployer des points d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire, à l'accessibilité, entendue comme ouverture des administrations à la pratique des administrés. Dans ce cadre, les guichets situés dans les cantons les plus éloignés de Libourne sont remplacés par l'installation de bornes numériques, comme dans les cantons de Sainte-Foy-la-Grande ou encore de Coutras. L'analyse statistique menée montre qu'il s'agit des cantons où la surreprésentation des classes populaires propres aux espaces ruraux (Bruneau *et al.*, 2018) est la plus intense. La carte suivante (fig. 1) représente une classification ascendante hiérarchique réalisée sur les données des différents cantons girondins. Elle montre que plus on s'éloigne de Libourne, plus la population des cantons appartient en majorité aux classes populaires.

ENCADRÉ 1. PRÉSENTATION DU LIBOURNAIS

Situé à l'est de la Gironde, le Libournais est un « pays » (au sens administratif, c'est-à-dire une entité territoriale regroupant plusieurs cantons) qui comporte 129 communes et 154 773 habitants en 2013. Il se compose de

Figure 1. Classification des cantons girondins selon les catégories socio-professionnelles de la population active en 2011



neuf cantons dont la variété soumet la question de l'accès au RSA à la double dimension de la diversité des caractéristiques socio-professionnelles des habitants et des variabilités de l'intensité des problématiques de précarité et d'exclusion. Ses caractéristiques en font un territoire intéressant pour l'étude de l'accès au RSA.

Libourne, ville moyenne de plus de 25 000 habitants, en constitue le centre attractif et le principal bassin d'emploi. Le reste du pays est composé de zones rurales moins peuplées et moins dynamiques. Les cantons de Fronsac et de Branne, proches de Libourne, se caractérisent par une population d'employés assez qualifiés. Dans le reste des cantons, la population active travaille principalement dans le secteur agricole (à Lussac et Pujols) ou appartient à la PCS des ouvriers (30 % des habitants du canton de Sainte-Foy-la-Grande appartiennent à la PCS¹ des ouvriers, 36 % dans le canton de Coutras, 36 % dans le canton de Castillon-la-Bataille et 31 % dans le canton de Guîtres). De plus, le Libournais est marqué par la pauvreté. Les communes de Coutras, Sainte-Foy-la-Grande et Castillon-la-Bataille présentent des niveaux élevés des différents indicateurs de pauvreté (taux de chômage, taux de personnes bénéficiaires du RSA).

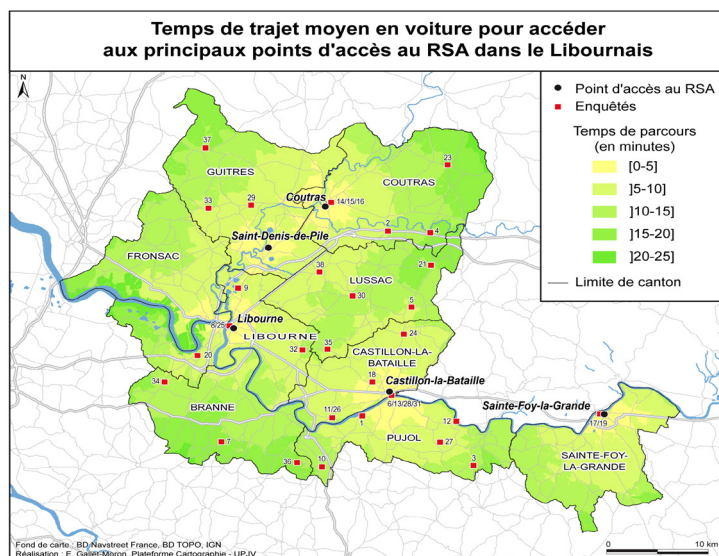


Figure 2. Cartographie des temps de trajet moyen en voiture pour accéder aux principaux points d'accès au RSA dans le Libournais

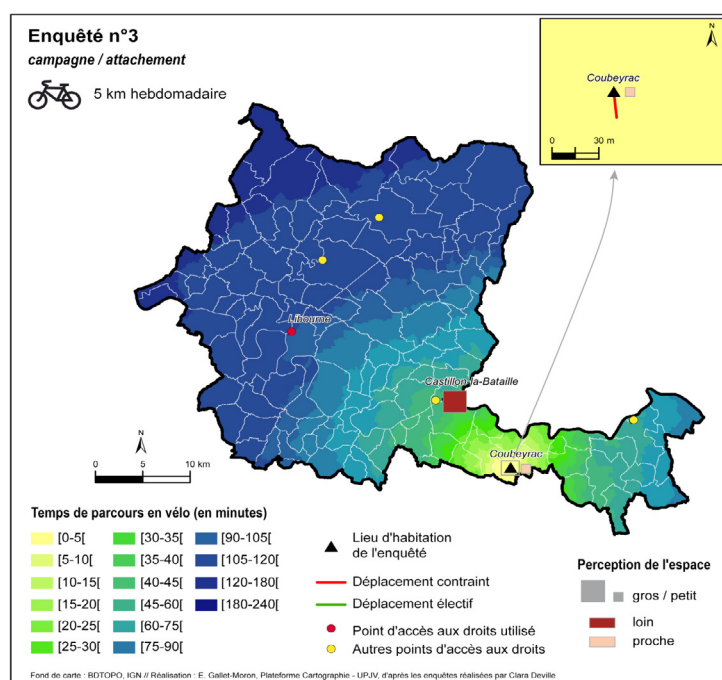
Ce modèle territorial de l'accessibilité est construit pour partie par les représentations que les responsables administratifs nourrissent à l'égard du territoire : les clés de lecture se fondent sur l'usage d'indicateurs reposant sur les temps de trajet en voiture ou encore sur l'accès aux bornes numériques. Dès lors, ils analysent le Libournais comme un espace uniforme et neutre, dans lequel chaque usager est placé à moins de 20 minutes d'un point d'accès aux droits. La figure suivante (fig. 2) montre que cette manière de représenter l'espace, fondée sur un idéal de mobilité, construit une image du Libournais qui exclut toute fracture territoriale.

2. LES CLASSES POPULAIRES FACE À L'ESPACE

L'étude menée montre que ce modèle territorial maintient les fractions les plus précarisées des classes populaires à distance de leurs droits. L'idéal de mobilité sur lequel il se fonde trace des « chemins du droit » que les demandeurs doivent emprunter, c'est-à-dire un ensemble de normes et de conditions qui permettent l'obtention du RSA. Les matériaux ethnographiques collectés montrent que les manières de parcourir ces chemins du droit sont inégalement réparties, dépendant notamment des spatialités des enquêtés, entendues comme « l'ensemble intériorisé des modes de relation (intellectuelle et pratique) d'un individu à l'espace ressource » (Lussault, 2007 : 187). Formées au cours des trajectoires sociales et résidentielles, ces spatialités fabriquent les écarts au fonctionnement du modèle territorial de l'accessibilité, rapprochant ou éloignant les administrés des guichets. Le cas de la famille Travers montre comment les variables spatiales éloignent des guichets physiquement et symboliquement les fractions les plus précarisées des classes populaires. L'étude du parcours d'accès au RSA de cette famille est intéressante car elle fait partie des enquêtes ayant mis le plus de temps à obtenir le RSA (après plus d'une année de démarche).

M. et M^{me} Travers sont exploitants agricoles. M. possède un BEP dans le secteur de l'agriculture et M^{me} a arrêté l'école à 15 ans pour travailler sur l'exploitation agricole de ses parents, qu'elle a ensuite reprise

Figure 3. La spatialité de M. et M^{me} Travers



avec son mari. Ils sont mariés et ont trois enfants de 12, 10 et 6 ans. Ils habitent sur leur exploitation, située dans un hameau à une dizaine de km de Castillon-la-Bataille. L'exploitation connaît des difficultés économiques depuis que la cave coopérative à laquelle ils vendent leurs récoltes de raisin a baissé les prix et augmenté les charges. Déficitaires depuis plusieurs années, ils ne se versent pas de salaires. Alors qu'ils savent ce qu'est le RSA, leur parcours d'accès au droit a duré plus de deux ans. Les trajets qu'ils doivent effectuer pour se rendre jusqu'aux guichets montrent l'un des aspects des inégalités qui se déroulent avant les prises en charge institutionnelles. Leur analyse révèle comment l'espace est porteur de normes. Ces trajets ne sont pas

qu'une question de mobilité, entendue comme moyen de franchir une distance (avoir une voiture). L'étude des parcours que mes enquêtés empruntent pour se rendre dans les administrations libournaises amène à complexifier cette analyse et à faire de la mobilité un élément d'un ensemble plus vaste, informant de la manière dont ils habitent les chemins des droits tracés par les administrations.

La figure suivante (fig. 3) représente l'espace vécu de la famille Travers. Alors qu'ils dépendent de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour leurs démarches d'accès au RSA, l'agence la plus proche se situe à Libourne. Leur spatialité peut être caractérisée « d'insulaire » (Le Breton, 2005) : peu de déplacements hebdomadaires, connaissance lacunaire du territoire et perception des villes comme étant « grosses » et « loin ».

Dans une semaine ordinaire, M. et M^{me} Travers ne se déplacent que pour aller chercher leurs enfants à l'école ou pour se rendre au supermarché (à Saint-Magne-de-Castillon, soit à moins de 5 km de leur domicile). Au sein de cet espace restreint, M. et M^{me} Travers se repèrent en personnifiant les repères spatiaux. Quand je dois me rendre chez eux pour la première fois, ils me décrivent le trajet à parcourir à partir des noms et des histoires des personnes habitants les maisons. Il me faut ainsi « tourner après la maison du patron de la cave viticole », ou encore « passer le terrain de M. Xavier ».

3. LES INÉGALITÉS DANS LA PRATIQUE DES LIEUX URBAINS

Les capacités à pratiquer les espaces urbains sont un autre facteur explicatif des inégalités d'accès au RSA. L'emplacement des guichets se recentrant dans le pôle urbain du territoire, réaliser des démarches administratives impose pour les fractions les plus précarisées des classes populaires rurales de sortir des espaces familiers qu'ils pratiquent habituellement. Les données ethnographiques recueillies montrent qu'il est possible d'établir une géographie intériorisée des espaces sociaux, dans laquelle les effets de lieu imprègnent jusqu'aux manières de pratiquer des lieux considérés comme « étrangers ».

Ainsi, quand M. et M^{me} Travers doivent se rendre aux guichets des administrations, ils se confrontent à des difficultés liées à la maîtrise de différentes « petites techniques » liées au déplacement urbain : se repérer dans une topographie abstraite, savoir où se garer ou encore comment payer le parking. Dès lors, les déplacements en ville se transforment en autant de violences symboliques, produisant des sentiments de désajustement physique. Quand j'accompagne M. Travers à la MSA, les notes que je prends montrent les effets que produisent sur eux le fait de se déplacer jusqu'au guichet.

« Pendant le trajet, M. me demande plusieurs fois où est la MSA. Il s'inquiète de l'endroit où on va se garer. En arrivant en ville, il note que ça a changé et que ça fait bien longtemps qu'il n'est pas « monté à la ville ». Il me demande de l'excuser, parce qu'avec lui je vais « avoir l'air d'une plouc ». Je lui demande pourquoi et il me répond qu'il ne sait pas bien faire en ville, avec la circulation. » (extrait du carnet d'observation, 9 août 2015).

Ses sentiments de désajustement prennent racine, pour partie, dans les conditions de logement. Habitant dans des hameaux et occupant des logements marqués par la pauvreté, ces enquêtés nourrissent une « conscience malheureuse » de leurs corps (Bourdieu, 2002) qui les éloignent des lieux de l'accès aux droits. Dans leurs logements, je me sens déplacée, confrontée à un monde dont je perçois l'étrangeté car d'ordinaire invisible et inaccessible. Cette invisibilité est de celle qui caractérise les « surnuméraires » décrits par Castel (1995). Elle est constituée par les dominations économiques dont ils font l'objet, se matérialisant par des écarts aux normes de confort et de consommation. Dans la maison de la famille Travers dont le sol est en terre battue, la gêne que je ressens provient de la mise au jour de conditions de vie « hors normes ». Leur apparition sous mes yeux est d'autant plus déstabilisante que des « zones d'invisibilités » touchent les pauvres des milieux ruraux (Pagès, 2005).

Figure 4. Impression produite par la maison de la famille Travers sur l'enquêtrice
Croquis de la maison de la famille Travers. Carnet de terrain, 25 février 2015.



Le dessin que je fais de la maison de la famille Travers (fig. 4) montre l'effet qu'elle a eu sur l'enquêtrice : on y voit une maison en mauvais état, austère et peu hospitalière. Il y a une bâche bleue sur le toit, des carcasses de voitures et divers objets sur la pelouse. À droite de la maison, du matériel agricole est entreposé. Devant, il y a une piscine gonflable pour les enfants. L'eau est verte.

Cette double source d'invisibilisation (économique et spatiale) se mêle dans l'intériorisation par ces enquêtés de leur condition. Ils éprouvent et expriment le décalage qui les sépare des « autres »,

ceux de la ville, éloignés d'eux spatialement tout autant que symboliquement. Ainsi, quand j'entre dans la maison de M. Travers, il se décrit comme n'appartenant pas aux standards légitimes des modes de vie.

« – M. Travers: Bon ben désolé hein.

– Clara: De ?

– M. Travers: Ben pour le retard déjà. Et puis aussi... ben voyez là où on vous reçoit hein. On n'a pas... [silence] ben on n'est pas comme tout le monde hein, non. C'est la maison du père de ma femme, on y tient hein. Mais elle est pas bien comme il faut hein. Voilà, y'a pas tout ce qu'il faut. On est des paysans quoi, on n'est pas des gens de la ville. »

(extrait d'entretien avec M. Travers, enquêté n° 18, le 25 février 2015)

CONCLUSION

Les décrochements entre mes enquêtes et le modèle territorial des administrations sont le résultat de la manière dont les « effets de lieu » (Bourdieu, 1993) inscrivent les guichets dans leurs spatialités. Plus on descend dans la hiérarchie sociale, plus la distance entre administrations et administrés est forte. Cette distance est le résultat de spatialités dont « la frontière [...] continue à se durcir tandis que les inégalités sociales se renforcent » (Sélimanovski, 2008: 267). Plus encore, l'étude du cas de la famille Travers permet de dépasser les analyses d'inscription ou de renforcement des inégalités par l'espace. Elle permet de saisir comment les dimensions spatiales produisent les situations de pauvreté. Dans le cas étudié, la position dans l'espace local, les conditions de logement et la distance aux centres urbains se combinent pour former un espace de réclusion, tant objectif que subjectif.

RÉFÉRENCES

- Barrault-Stella L., 2016, « Produire un retrait de l'État acceptable: les politiques de fermetures scolaires dans les mondes ruraux contemporains », *Gouvernement et action publique*, 5(3), p. 33-58.
- Bourdieu P. (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P., 2002, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne et Béarn*, Paris, Seuil.
- Bruneau I., Laferté G., Mischi J., Renahy N. (dir.), 2018, *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Éd. de l'EHESS.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Le Bourhis J.-P., 2007, « Du savoir cartographique au pouvoir bureaucratique. Les cartes des zones inondables dans la politique des risques (1970-2000) », *Genèse*, 69(3), p. 75-96.
- Le Breton E., 2005, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin.
- Lussault M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.
- Pagès A., 2005, *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Sélimanovski C., 2008, *La frontière de la pauvreté*, Rennes, PUR.

L'AUTEURE

Clara Deville

Université Paris Dauphine PSL — IRISSO

SciencesPo Paris — CSO

CURAPP-ESS

deville.clara@laposte.net